

Image not found or type unknown



Remboursement de location de terrain

Par **amnesia**, le **06/04/2008** à **15:00**

bonjour
Je possède un mobilhome, il est emplacedans un camping où je paie une location à l'année de 1260€ pour le terrain. J'ai vendu mon mobilhome et cette année j'ai payer la location annuelle en trois fois, 2 chèques sont déjà encaisser et il me reste un chèque qui sera debiter le 1 juin je voulais savoir si le dernier chèque je pouvais le réclamer sachant que je venderai le mobilhome le 9 avril et que les personnes qui rachètent le mobilhome payeront aussi leur location
Merci